

Petits vers,
bonne chère et persiflage :
la *Capucinade* de Roscoff (v. 1730)

Sur la Manche, près du rivage,
Il est un renommé village
Recommandable de tout temps
Par ses honnêtes habitants.
Tous les siècles y ont vu naître
Hommes qui se sont fait connaître
Dans le commerce et dans les arts,
Et souvent sur le champ de Mars.
Roscoff est le nom qu'on lui donne.
On tient que César en personne
Fit nommer ainsi ce canton
Pour ce que ses bourgeois, dit-on,
Que l'invincible aigle romaine¹
Ne put subjuguier qu'à grand-peine,
Crioient ce mot, les fiers à bras,
Pour s'entre-animer au combat.

Ro, sco : en breton, donne et cogne ! Les vers qu'on vient de lire, composés au début des années 1730, sont sans doute la première attestation écrite du jeu de mots faussement étymologique² sur lequel se fonde la «devise» roscovite. La vigueur des deux impératifs suggère un passé héroïque, où marchands et corsaires seraient les dignes héritiers de ces Gaulois qui jadis opposèrent une telle résistance que le conquérant dut en faire l'aveu. À Roscoff (fig. 1), la vaillante mémoire des ancêtres

¹ «Aigle» employé dans ce sens (l'étendard) est du genre féminin.

² Dès cette époque, Grégoire de Rostrenen cherche ailleurs : «*Ros-goff* voudrait dire, à la lettre, tertre du maréchal», *Dictionnaire français-celtique ou français-breton*, Guingamp, éd. B. Jollivet, 1834, t. II, p. 340.

revêt sans doute une pertinence particulière au XVIII^e siècle, alors que le port vit un entre-deux incertain³ : le beau temps du roulage n'est plus, l'approvisionnement en graines de lin de la Baltique est passé aux mains des Lübeckois, la contrebande vers l'Angleterre est encore à venir, et plus encore les véritables bénéfices de la spécialisation légumière... La référence à César fait pourtant déjà sourire. Certes, le temps n'est pas encore tout à fait révolu où une cité ne pouvait avoir d'origines que romaines mais l'auteur tient visiblement à marquer ses distances («on tient que») : distance critique à l'heure où la quête des origines, en particulier bretonnes, tend à délaissier les chemins de Rome et de Troie pour se tourner vers les antiquités celtiques⁴ ; distance humoristique surtout, dans un poème qui revendique sa filiation par rapport aux grandes épopées de l'Antiquité gréco-romaine – l'*Énéide* en particulier – mais sur le mode du détournement. Déjà envisagé avec humour vers 1730, César pourra s'effacer sans dommages de la mémoire roscovite : la fière et fantaisiste injonction *Ro-sko* n'en connaîtra pas moins le succès aux XIX^e et XX^e siècles. Officialisée sur un vitrail (disparu) du chœur de l'église Notre-Dame de Croaz-Batz en 1864⁵ et érigée en devise municipale (*A rei ha skei atao*), la double injonction inspire en 1912 au barde «Marc'heg Arvor» l'hymne *Paotred Rosko* (Les gars de Roscoff). Le pseudonyme (Chevalier d'Arvor) dissimule le vicomte Eugène d'Herbais de Thun (1864-1936) qui composa le texte et l'adapta à une célèbre mélodie galloise à l'occasion d'un congrès de la Fédération régionaliste de Bretagne⁶. Par une coïncidence qui n'a évidemment rien de fortuit, les archives du même Eugène d'Herbais de Thun conservaient en 1925 la copie d'une *Capucinade* de Roscoff⁷, poème burlesque daté de 1730⁸, dont l'érudit Louis Le Guennec put recopier d'assez larges extraits.

L'Iliade Homère entreprit,
Virgile l'*Énéide* fit,
Voltaire a fait la *Henriade*⁹,

³ TANGUY, Jean-Yves, *Le port et havre de Roscoff ou l'histoire d'une vocation maritime*, 2^e éd., Gourin, Éd. des Montagnes noires, 2010, p. 130-140 ; ABOLLIVIER, Françoise, *La vie quotidienne à Roscoff au XVIII^e siècle*, 2 vol., dactyl., mémoire de maîtrise, université de Rennes 2, 1993 ; POURCHASSE, Pierrick, «De Libau à Roscoff. L'indispensable graine de lin de Courlande», *Histoire et sociétés rurales*, n° 34, 2010, p. 53-78.

⁴ RIO, Joseph, *Mythes fondateurs de la Bretagne. Aux origines de la celtomanie*, Rennes, Ouest-France, 2000.

⁵ FEUTREN, Jean, «Armes de Roscoff et devise Ro-sco», *Bulletin paroissial de Roscoff*, n° 247, octobre 1970.

⁶ *Id.*, «Aux sources de notre chant *Paotred Rosko*», *Bulletin paroissial de Roscoff*, n° 300, février 1976. Précisons que le frère d'Eugène, Pierre d'Herbais de Thun, était châtelain de Kerestat et fut maire de Roscoff entre 1904 et 1908.

⁷ Cette copie (du début du XIX^e siècle) se trouvait alors au château de Kervasdoué en Le Faouët (Côtes-d'Armor). À défaut de pouvoir la retrouver, j'ai bénéficié de la copie partielle de Louis Le Guennec, conservée aux Arch. dép. Finistère, 34 J 68, fol. 119-122. J'en ai simplement revu la ponctuation.

⁸ La présente recherche permet de retenir les années 1730-1732.

⁹ Épopée publiée par Voltaire en 1723.



Figure 1 – «Carte topographique de Roscoff», extraite des *Annales roscoffites*, vol. 1, 1833 (Arch. mun. de Roscoff)

Je ferai la *Capucinade*¹⁰.
 Bon, voilà déjà le début
 Qui convient assez à mon but.
 Car on verra bien que j'amène
 Plus d'un Capucin sur la scène.
 Non pour les railler méchamment,
 Ni les blâmer aucunement :
 Leur conduite est trop sans reproche.
 Cet opuscul que j'ébauche
 N'est qu'un récit du plaisant tour
 Qui leur fut joué l'autre jour.
 Ils peuvent excuser l'audace
 D'un écolier encore en classe
 Qui veut essayer ses talents ;
 Et la liberté que je prends
 [Aujourd'hui] de vous mettre en rimes,
 Vous ne m'en ferez pas un crime
 Quand je vous aurai fait l'aveu
 Que cet ouvrage n'est qu'un jeu
 Et pas du tout une satire :
 Il n'est pas défendu de rire
 De ce que l'on trouve plaisant,
 Se gardant d'être médisant.
 Tout plaisant n'est point ridicule...
 Mettons fin à ce préambule,
 Que je trouve avoir fait bien long,
 Et commençons l'histoire donc.

Si le terme de «capucinade» renvoie d'abord à un mauvais sermon¹¹, il désigne aussi une pièce satirique brocardant les religieux de manière plus ou moins comique. Vers 1730, le genre est à la veille de connaître son plein épanouissement à la faveur de la critique antimonastique des Lumières¹². Il est pourtant déjà riche d'un double héritage : au départ, les controverses dont les Capucins ont été l'objet à la fin du XVI^e siècle en raison de leur engagement ligueur ; en second lieu, la polémique protestante entretenue à partir des années 1680 depuis les pays du Refuge. La *Capucinade* de Roscoff revendique pourtant d'autres filiations, plus littéraires : elle se

¹⁰ Tel est le véritable début du poème mais l'occasion de cet hommage à Catherine Laurent m'a semblé justifier l'évocation première de Roscoff et des talents de ses originaux.

¹¹ «Sermon trivial plus remarquable par les plates exagérations de la morale, des gestes et des cris que par la solidité de la doctrine», LAROUSSE, Pierre, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*.

¹² En témoigne la très précieuse anthologie de capucinades réunie à la Bibliothèque franciscaine provinciale des Capucins (Paris), ms. 2142 : *Bibliothèque curieuse ou facéties, libelles, pamphlets, romans ayant un rapport vrai ou feint avec l'ordre des Frères Mineurs Capucins...* (PP. Apollinaire de Valence et Edouard d'Alençon). Je remercie vivement M^{me} Cécile de Cacqueray, responsable de la Bibliothèque, qui m'en a signalé l'existence.

réclame du plus noble des genres, l'épopée, dont elle reprend les formes mais sur un mode parodique et burlesque qui a connu une faveur particulière dans les deux premiers tiers du XVII^e siècle¹³. Certaines règles académiques sont donc respectées : la division en «chants» (ils sont ici quatre), l'inspiration des muses, les références allégoriques et mythologiques... mais la forme épique est ici systématiquement détournée de sa fonction initiale par la trivialité du sujet et le traitement humoristique qui en est fait. De même, la métrique préfère aux solennels alexandrins de sautillants octosyllabes¹⁴. La *Capucinade* de Roscoff n'est sans doute pas un chef-d'œuvre – le lecteur en aura déjà senti les faiblesses – mais elle ne manque pas, dans ses meilleurs moments, d'une authentique verve parodique ; elle est, par ailleurs, un intéressant document d'histoire. L'auteur nous en restera anonyme : plus qu'un «écolier encore en classe», il nous semblerait plus volontiers être l'un des protagonistes de l'épisode qui en a fourni le sujet... mais aucun indice ne permet d'en dire davantage. Constatons simplement que le poète d'occasion a des lettres, puisées à bonne école – les collègues de Saint-Pol-de-Léon ou de Quimper, sinon Vannes ou Rennes ? – mais enrichies de références moins scolaires et parfois osées. Le prologue n'en est pas moins très convenu :

Parmi ces braves Roscovites
Est un couvent de cénobites
Occupé par des Capucins,
Imitateurs parfaits des saints
Qui prêchent¹⁵ de bouche et d'exemples
Dans nos maisons et dans nos temples.
Surtout, en dirigeant nos mœurs,
Ils portent la paix dans nos cœurs.
Ce qu'à tout le sage préfère
Quand il lui faut quitter la terre,
Ils viennent pour nous secourir
Et nous aider à bien mourir.
Que le Ciel nous aimait entre autres
Quand il nous vint de tels apôtres !

Fondé en 1616 et établi en 1621, le couvent des Capucins de Roscoff n'a pas encore la célébrité que lui vaudra son figuier séculaire abattu en décembre 1986. Sans doute celui-ci orne-t-il déjà l'enclos mais il n'accèdera à la notoriété qu'au début du XIX^e siècle¹⁶, alors que la propriété n'appartient plus aux religieux expulsés

¹³ Notamment dans les Mazarinades.

¹⁴ Ainsi chez Scarron dans son *Virgile travesti*, réécriture burlesque de l'*Énéide* (1642-1652).

¹⁵ «Prêchant», avait noté Le Guennec, mais «prêchent» paraît plus correct.

¹⁶ Non mentionné dans les inventaires révolutionnaires, le figuier apparaît pour la première fois en 1823 dans une lettre de Boucher de Perthes, GIOT, Pierre-Roland, «La Bretagne sous la Restauration. Souvenirs romantiques et parfois romancés d'après les lettres de Boucher de Perthes (1816-1825) [lettre DLVII]»,

en 1792 : à l'heure où s'affirme la «ceinture dorée» légumière¹⁷, le monumental figuier «des Capucins» devient le symbole d'une nature généreuse et des privilèges climatiques qui fondent la prospérité du pays ; les Capucins, revenus dans leur ancien couvent entre 1936 et 1966, s'emploieront à sa renommée auprès de touristes toujours plus nombreux¹⁸. Rien de tel, évidemment, vers 1730 : les Pères ont pour principale fonction de confesser et de prêcher stations ou missions. Gravite autour d'eux tout un milieu de bourgeoisie marchande, celui-là même qui a appuyé leur venue un siècle plus tôt¹⁹ et demeure sans doute leur cercle privilégié de recrutement²⁰. Dans les années 1730, le «père spirituel» du couvent – soit le laïc qui en gère les intérêts matériels au nom des religieux à qui le maniement d'argent est interdit – n'est autre que François-Alexis Prigent, sieur de La Porte-Noire, le principal armateur roscovite²¹. Et c'est à ce milieu que se rattachent aussi les trois héroïnes involontaires de la parodie :

Les demoiselles de ce lieu
Qui chérissent ces gens de Dieu
Pour ce qu'elles sont elles-mêmes
Douées de vertus extrêmes...

L'ironie perce déjà car le temps n'est plus, vers 1730, aux «vertus extrêmes»... même chez les Capucins qui avaient vécu le Grand Siècle sous le signe de la sainteté héroïque²² : l'ascétisme a perdu de sa légitimité, y compris aux yeux des dévots. Ces demoiselles n'imaginent-elles pas, de concert avec les religieux, un joyeux repas de «Ribillaré²³», au lendemain de Pâques ? Apparemment énigmatique, l'expression

Bulletin de la société archéologique du Finistère, t. CXXX, 2001, p. 291-324. Dès lors, sa mention devient rapidement systématique chez Brousmiche, Souvestre ou les continuateurs d'Ogée.

¹⁷ GUILLOU-BEUZIT, Dany, «Henri Ollivier, premier Johnny ?», dans *Langues de l'histoire, langues de la vie. Mélanges offerts à Fañch Roudaut*, Brest, Les Amis de Fañch Roudaut, 2005, p. 475-486.

¹⁸ FRANÇOIS de PAULE, père, *Les Capucins à Roscoff (1621-1792). Le grand figuier*, Angers, impr. de l'Anjou, 1937.

¹⁹ La création du couvent reflétait la popularité des Capucins, en particulier dans les ports de mer, mais aussi la volonté d'affirmation des Roscovites «qui sont en entipatie ordinaire avec ceux de St Paul», comme l'écrivit peu après la fondation le gardien du couvent de Morlaix, Arch. dép. Finistère, 14H 8.

²⁰ DOMPNIER, Bernard, *Enquête au pays des frères des anges. Les Capucins de la province de Lyon aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, Travaux et recherches/CERCOR, 1993, p. 153-157.

²¹ ZELLER, Olivier, «La côte et l'océan vus de Roscoff. La correspondance de l'armateur Prigent de la Porte-Noire (1721-1725)», dans Pierre GUILLAUME (dir.), *Les activités littorales*, Paris, éditions du CTHS, 2002, p. 49-61. Le sieur de La Porte-Noire est taxé à 60 livres de capitation en 1733, Arch. mun. Saint-Pol-de-Léon, 162. Son rôle de père spirituel apparaît dans un acte de 1738, Arch. dép. Finistère, 14H 10.

²² DOMPNIER, Bernard, *Enquête au pays des frères des anges...*, op. cit.

²³ Le terme, repris par Louis Le Guennec, semble figurer dans la *Capucinate* mais le passage où il se trouve n'a malheureusement pas été recopié.

se trouve chez Noël du Fail²⁴ et également dans la *Vie manuscrite de Michel Le Nobletz*²⁵ pour désigner un festin de réjouissance marquant la fin de l'abstinence quadragésimale²⁶. Se «décarêmer» plaisamment, telle était donc l'intention des trois demoiselles. En premier lieu, les deux sœurs Coranlay : Marguerite, dite «la jeune Vieuville» car elle est la benjamine (née en 1716, elle a seize ans en 1732), et son aînée de trois ans Marie-Ursule-Jeanne, dite «Mademoiselle de Coranlay». Leur père, le négociant Guillaume Coranlay, sieur de Kerouzien, est l'un des principaux bourgeois de Roscoff²⁷ : son grand-père fut marguillier de l'église Croaz-Batz en 1638²⁸ et lui-même a développé ses affaires (armements de pêche et de commerce, voire de course²⁹) avec un indéniable succès : en 1734, il est propriétaire de neuf maisons à Roscoff, dont celle qu'il occupe³⁰ sur le quai qu'il a contribué à rétablir en 1715³¹. Fortement capité – 24 livres en 1733³² – il emploie deux domestiques et mourra capitaine de la paroisse en 1755. Membre depuis 1707 de la confrérie de Saint-Ninien, ou de la Sainte-Union³³, il a une fille religieuse aux Ursulines de Morlaix³⁴. Si l'aînée, Anne, a épousé le fils du sieur de La Porte-Noire, les deux cadettes sont encore célibataires – nous savons qu'elles le demeurèrent³⁵ – et sont les «héroïnes» de l'aventure : on devine de très jeunes filles, familières du couvent et probablement dévotes. L'idée première du repas n'est pourtant pas la leur : elle

²⁴ Du FAIL, Noël, *Propos rustiques*, éd. Gabriel-André PÉROUSE et Roger DUBUIS, Droz, Genève, 1994, p. 102. Voir également PHILIPOT, Emmanuel, *Essai sur le style et la langue de Noël du Fail*, Paris, L. Champion, 1914, p. 152.

²⁵ PERENNÈS, Henri, *La vie du vénérable Dom Michel Le Nobletz par le vénérable Père Maunoir*, Saint-Brieuc, Impr. A. Prud'homme, 1934, p. 183 (La paternité du P. Maunoir n'est plus retenue aujourd'hui mais le texte est de la fin du XVII^e siècle).

²⁶ Le mot «ribillaré» se rapporte sans doute au «réveil» qui désigne, en de nombreuses régions, les réjouissances du cycle calendaire de Pâques, en particulier le dimanche de Quasimodo.

²⁷ Arch. mun. Roscoff, *Annales roscovites*, copie de 1833, t. 1, p. 118. Guillaume Coranlay, sieur de Kerouzien (1674-1755) est qualifié de négociant dans le rôle de capitation de 1739, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 4117. On conserve son inventaire après décès du 15 juillet 1755, Arch. dép. Finistère, 23 B 306.

²⁸ *Annales roscovites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 126-127.

²⁹ En association avec un Morlaisien, lors de la guerre de Succession d'Espagne, DARSEL, Joachim, *Le port de Morlaix et la guerre de course : les corsaires à Morlaix*, Morlaix, le Bouquiniste, 2005, p. 74. Guillaume Coranlay apparaît également associé au sieur de La Porte-Noire dans un armement morutier, ZELLER, Olivier, «La côte et l'océan vus de Roscoff...», *art. cit.*

³⁰ Arch. mun. Saint-Pol-de-Léon, 158, «Estat et estimation des héritages situés au quartier de Toussaint», 1734.

³¹ *Annales roscovites...*, *op. cit.*, délibération du 27 juillet 1715.

³² Arch. mun. Saint-Pol-de-Léon, 162.

³³ Arch. dép. Finistère, 233 G 50.

³⁴ D'après l'inventaire après décès de ses papiers qui porte la mention du contrat de dotation en 1727, Arch. dép. Finistère, 23 B 306.

³⁵ D'après leurs actes de sépulture, respectivement de 1783 (Marguerite) et 1795 (Ursule).

revient à la troisième du trio, «Kervilio, qui par droit d'aînesse/Présidoit sur cette jeunesse» : sans doute s'agit-il de l'une des demoiselles de Kervillau Hervé, mentionnées dans le rôle de capitation de Saint-Pol en 1739³⁶. Mais la suggestion recueillie d'emblée l'adhésion enthousiaste des deux sœurs, en particulier de la jeune et vive Marguerite Coranlay (la Vieuville, ou Margot) que le poète présente comme la «mère abbesse» : comprenons la cheville ouvrière de l'entreprise.

À ces mots, la mère abbesse
Margot fit des sauts d'allégresse ;
Et chacune de son côté
Souscrit à cette honnêteté.
Or, un piqui ce devoit être
C'est-à-dire où chacun doit mettre
Le plat comme il sied à chacun
Pour former un festin commun.
Par cette excellente méthode,
Qui n'est à personne incommode,
La société se maintient.
On choisit comme lieu du festin
À Santec, un certain manoir,
À Santec, village rustique,
Où l'aile d'un châtel antique,
Reste de l'injure du temps,
Laissoit quelques appartements.

L'idée d'un «piqui» est alors dans l'air du temps chez les élites³⁷ : que l'on songe, en Bretagne, à la toile, très exactement contemporaine d'Angillis représentant le «déjeuner sur l'herbe» de la famille de Robien sur les bords de la rivière d'Auray (1733)³⁸ (fig. 2). Le pique-nique d'alors ne désigne pourtant pas encore le repas pris en plein air mais – La Bruyère l'avait écrit et la *Capucinade* le confirme – celui où chacun apporte sa part ou son écot. Ceci dit, le pique-nique suppose souvent de sortir en dehors des lieux habituels : en l'occurrence à Santec – à environ quatre kilomètres du couvent – en compagnie de familier(e)s et non sans libertés par rapport à la règle de saint François. On doit rappeler ici que, comme dans beaucoup d'ordres religieux masculins, le mode de vie des Capucins s'assouplit nettement au XVIII^e siècle³⁹. À partir des années 1720, les archives locales laissent deviner une intégration croissante des religieux à la sociabilité des notables. À Roscoff même,

³⁶ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 4117. En 1739, les demoiselles sont cotées 20 L. et emploient une servante.

³⁷ CSERGO, Julia, «Histoire du pique-nique, ou le plaisir en partage», dans Francine BARTHE-DELOIZY, *Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire*, [Rosny-sous-Bois], Bréal, 2008, p. 18-35.

³⁸ AUBERT, Gauthier, *Le président de Robien, gentilhomme et savant dans la Bretagne des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 34-35.

³⁹ DOMPNIER, Bernard, *Enquête au pays des frères des anges...*, *op. cit.*



Figure 2 – Angillis, Pierre, *Le déjeuner sur l'herbe de la famille de Robien au Plessis-de-Kaer* (détail), 1733 (coll. part.)

l'un des signes les plus sensibles est sans doute la participation accrue des Capucins à la confrérie de la Sainte-Union, fondée en 1612 pour restaurer la concorde parmi les élites locales : à partir de 1716, la réunion annuelle a même lieu au couvent et le prédicateur capucin prend rang parmi les confrères⁴⁰. Dans ce contexte, le pique-nique de Santec relève du possible, à titre exceptionnel... et à condition de demeurer discret. D'où la confidentialité dans laquelle les ingénieuses demoiselles se livrent aux apprêts culinaires ouvrant le second chant de l'épopée :

Chez l'une, le quartier d'agneau,
 Chez l'autre, la longe de veau
 Tournent ; ailleurs, on décapite
 Le canard qu'on plume bien vite.
 Ici, les poulets jugulés
 Vont bientôt être rissolés ;
 Là, sur le feu le jambon trotte
 Qu'avec du foin on emmaillote ;
 Un autre compose un ragoût,
 Là, l'on prodigue la cannelle

⁴⁰ Arch. dép. Finistère, 233 G 50.

Et le sucre à pleine gamelle.
 Ici, la crème épaississoit,
 Là, la tourte on pétrissoit
 Où l'on fourroit des confitures
 Sans crainte de l'outre-mesure.

Si les sucreries ont la faveur du temps et séduisent en particulier l'aînée des sœurs, dite ici «Coranlay la douceuseuse⁴¹», la rupture de l'abstinence ne saurait être mieux marquée que par une viande de choix : et Margot d'acquérir un cochon de lait au marché de Saint-Pol-de-Léon «car elle étoit toute de feu/et bien fort lui plaisoit le jeu». Et bientôt, les mets du pique-nique prennent la route de Santec.

Le soir, en se faisant visite,
 Cuchemuchant grandes et petites,
 L'une à l'autre montrait son plat
 Qu'on trouvoit bon et délicat.
 Toutes du cochon sont charmées,
 Elles en humoient la fumée
 En trouvoient fort bonne l'odeur
 Et présumoient de sa saveur. [...]
 Tout étoit prêt, et les servantes
 Bondissantes et triomphantes
 S'apprêtoient, disant quolibets⁴²,
 À transporter tous les apprêts.
 Tout ce transport est dans l'armoire :
 Got an Dirout, qui dans l'histoire
 Aura l'honneur d'avoir sa part,
 Range proprement avec art
 Les plats, le linge, les vaisselles
 De chacune des demoiselles,
 Bouteilles, verres et gobelets
 Et surtout le cochon de lait.

Dénommée en breton, par effet burlesque et/ou bilinguisme réel, Got⁴³ an Dirout n'est autre que Marie-Marguerite Le Dirou, veuve du sieur de Kerléau : une pieuse veuve de 66 ans en 1732, voisine des Coranlay sur le quai de Roscoff et visiblement propriétaire des lieux destinés au pique-nique⁴⁴. Tout est donc prévu...

⁴¹ D'après le résumé de Louis Le Guennec, qui n'a pas recopié ce passage.

⁴² Bons mots, propos plaisants.

⁴³ Got est en breton un diminutif de Marguerite/Margot.

⁴⁴ Elle meurt à Roscoff le 17 mai 1743 à l'âge de 77 ans. Son inventaire après décès contient trois livres religieux : «une Légende» ; «une paire d'heure garny d'argent» ; «les Epîtres et Evangiles de toute l'année», Arch. dép. Finistère, 23 B 305, inventaire des 26-27 juin 1743.

mais la discrétion des préparatifs n'empêche pas le propre frère des demoiselles, Jean-Baptiste Coranlay⁴⁵, de soupçonner l'intrigue :

Mais quoique l'on tînt bouche close,
Coranlay en sent quelque chose :
Le cochon venu du marché
Ne lui fut pas assez caché.

Et bientôt, dans le respect des meilleures conventions rhétoriques et de l'iconologie des passions,

L'Envie, ce monstre fatal
Fille du serpent infernal...
L'Envie, au teint pâle et livide,
Aux yeux creux, au front qui se ride...

s'en vient nuitamment troubler son sommeil et lui inspirer de perfides intentions :

Tu dors, Coranlay, lui dit-elle.
Demain, les jeunes jouvencelles
Du mystérieux marcassin
Régaleront l'ordre capucin.
As-tu senti quelles cuisines
Faisoient aujourd'hui ces béguines ?
Sache qu'on a porté le tout
À Santec, chez Got an Dirout.
On eût pu te faire la grâce
De te prier d'y prendre place
Car la Palue et Penanprat
Et Larvor auront part au plat !
Si Coranlay se sent une âme,
Il leur ourdira quelque trame,
Leur jouera tour de sa façon
Qui leur servira de leçon...

Voici donc qu'entrent en scène les railleurs : Coranlay alerte des festivités clandestines trois de ses amis, Yves-Joseph de Kersauson⁴⁶, René François de Kerscau⁴⁷ et le sieur de Kersalou⁴⁸. Entre ces Messieurs et les demoiselles, les similarités l'emportent pourtant sur les différences. Si leur sociabilité est assurément masculine, l'un d'entre eux est le frère de deux dévotes. La fine équipe est également

⁴⁵ 1705-1785. Je suis ici très redevable aux tables réalisées par le Cercle généalogique du Finistère et consultables à la mairie de Roscoff.

⁴⁶ 1701-1741, fils d'Hervé de Kersauson et de Marie-Barbe Coranlay.

⁴⁷ 1702-1758, fils de Jean-François de Kerscau et Catherine de Kersauson.

⁴⁸ Peut-être Jacques Calvez de Kersalou, mais sans certitude.

aristocratique, à un niveau toutefois modeste⁴⁹, alors que les dévotes et leurs invités sont de simple bourgeoisie : mais la famille Coranlay est en réalité à la charnière des deux mondes car, à la génération précédente, une Coranlay, tante des demoiselles, a épousé un Kersauson, ce qui fait d'Yves-Joseph de Kersauson un cousin germain des Coranlay. En réalité, railleurs et raillés font partie du même monde, qu'unissent mariages et parentés, transactions financières⁵⁰ et sociabilités communes⁵¹. L'on comprend que les exclus aient nourri quelque humeur d'être tenus à l'écart du secret... d'autant qu'ils ne paraissent pas, eux, briller par la dévotion : les quatre compères, assure le poète,

N'étoient point de ces personnages
Fort entichés de béguinage.
Je laisse à penser l'entretien
Qui fut entre ces gens de bien.
Quel qu'il fût, entre eux l'on complot
D'aller tâter de la compote
Avant que dame ou Capucin
Eût les prémices du bassin.
Pour Diane, ils avaient tous quatre
Une passion idolâtre.
En les voyant au point du jour,
On ne se douta point du tour.
On pensoit que pour une chasse
– Non pour nuire à frère Didace –
Ils allaient tous quatre en païs :
Personne n'en fut ébaïs.
Cependant, à Santec arrive
Le beau quadrille non convive.
Mais les croyant tels, la Dirout
Voulut bien leur servir de tout.
Par malheur, on met sur la table
Ce cochon si recommandable
Et duquel le Père Gardien

⁴⁹ Les Kersauson en cause ici sont une branche cadette engagée dans le commerce et la pêche, comme le prouve l'inventaire après décès d'écuyer Joseph de Kersauson, Arch. dép. Finistère, 23 B 305, acte du 20 novembre 1741. Quant à Kersalou (une famille déboutée en 1668) et Kerscau, ils sont employés au tabac de Roscoff, le premier ayant titre de lieutenant, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 4117, rôle de la noblesse, 1741.

⁵⁰ À son décès en 1755, l'inventaire des papiers de Guillaume Coranlay contient des actes impliquant les Kervillio, les Kersauson, les Kerscau et le sieur de Penanprat, Arch. dép. Finistère, 23 B 306.

⁵¹ En particulier à la confrérie de Saint-Ninien où l'on relève l'adhésion de Guillaume Coranlay (1707), Bernard Guillou de Penanprat (1722), Yves-Joseph de Kersauson (1729), Claude Prigent de la Porte (1732), gendre de Guillaume Coranlay et fils du sieur de La Porte-Noire.

Avoit dit qu'il mangeroit bien,
 Et sur lequel le Père Grégoire
 Devoit bien branler la mâchoire.
 Moins glouton que singe et badin,
 Kersauson dit : «Grâce au blondin !
 J'en veux faire métamorphose.
 Nous pourrons manger autre chose,
 Messieurs, si ça ne vous déplaît».
 Puis, prenant le cochon de lait
 D'une malice sans pareille,
 Lui coupe l'une et l'autre oreille,
 En forme comme un capuchon
 Qu'il attache avec un brochon,
 Sans oublier une couronne
 Que dessus son chef il façonne.
 Puis, lui soulevant le groin,
 Il met dessous un peu de foin
 Pour représenter une barbe
 Couleur à peu près de rhubarbe.
 Il lui mit encore un cordon
 Avec trois nœuds sur le rognon...

Le poème pourrait-il s'arrêter à cette malicieuse mise en scène de la vêtue capucine ? Le 4^e chant, écrit Louis Le Guennec qui ne l'a pas recopié intégralement, «commence par des encouragements de l'auteur à lui-même, en abordant la partie la plus critique de son poème»...

Tandis qu'à Santec, Coranlay
 Rit de voir le cochon de lait,
 Lequel on révérandifie
 Puisqu'on le capucinifie,
 Que faisait alors Kervilio
 Avec le Père Gouvillo ?
 Que faisiez-vous, jeune Vieuville ?
 Que faisiez-vous, troupe gentille ?
 Sans crainte d'aucun mauvais tour,
 Vous ne songiez qu'à vos atours.
 Ce n'est point la grande parure
 Mais l'aimable et simple nature
 Qui devoit orner vos appas
 Pour de si champêtres ébats.
 Des robes blanches et bien nettes
 Composaient alors vos toilettes,
 Quelques rubans mis avec art
 Pendant, voltigeant au hasard,
 Et sous vos gazes transparentes

Vous n'en étiez que plus p[iquantes]⁵²
 Dans cet auguste négligé
 Propre, modeste et recherché.
 Quand elles furent au parvis,
 Bientôt s'y trouvent les dervis.
 La joie alors devient délire
 Ah ! que j'entends d'éclats de rire !
 Que de doux et jolis propos !
 Je me semble être dans Paphos,
 Non point à l'isle des Barbades.
 Oh ! que Margot fit de gambades !

Le pique-nique de Santec prend des allures d'embarquement pour Cythère : si la référence à l'île de La Barbade est une plaisanterie sur la barbe capucine⁵³, Paphos est bien sûr l'île d'Aphrodite. Quant aux «dervis», ils sont l'un des termes propres à moquer les religieux catholiques, en particulier les mendiants, par assimilation approximative aux pieux musulmans des confréries soufies. Dérivé d'un terme persan⁵⁴, le mot «dervi» ou «derviche» a été popularisé par les récits de voyage en Orient et connaît alors une faveur élargie grâce au rapide succès des *Lettres persanes* (1721). Watteau et Montesquieu ne sont donc pas loin de Roscoff... où ils côtoient le Capucin Grégoire de Rostrenen, auteur du *Dictionnaire français-celtique* (1732), qui séjourne alors au couvent⁵⁵ :

Après qu'on eut bien babillé,
 Joué, folâtré, frétille,
 Partent ensemble le vicaire⁵⁶
 Et l'auteur du *Dictionnaire*,
 Pierre et Grégoire le cadet ;
 Hyacinthe étoit déjà prêt,
 Puis le bon abbé Timothée
 Chemine avec sa Philotée.
 Romé, ce maître capucin,
 Des nymphes conduisant l'essaim,

⁵² Restitution incertaine de Louis Le Guennec.

⁵³ L'île fut appelée ainsi en raison de sa végétation de ficus qui évoquait des barbes.

⁵⁴ Le terme provient du mot persan *darwish* qui signifiait «mendiant, pauvre».

⁵⁵ Le séjour fut certainement bref car dans ces années, Grégoire de Rostrenen se rattache aux couvents de Morlaix, Saint-Brieuc et Rennes comme en font foi les lettres (1730-1732) qu'il adressa à l'abbé Bignon relativement à l'impression de son *Dictionnaire*, EMMANUEL de LANMODEZ, «Le Père Grégoire de Rostrenen et l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi», *Revue historique de l'Ouest*, 1895, p. 271-295. Ceci dit, Grégoire de Rostrenen a très probablement séjourné plusieurs fois à Roscoff au cours de sa vie religieuse : c'est à Saint-Pol-de-Léon que furent édités en 1709 ses *Exercices spirituels de la vie chrétienne*.

⁵⁶ Ainsi désigne-t-on, chez les Capucins, le religieux qui remplace le gardien (le supérieur) en l'absence de celui-ci.

Jetoit une œillade absolue
 Sur Penanprat et la Palue
 Quand ils vouloient placer leur mot ;
 Et Larvor les suivoit au trot.
 Puis, l'on voyoit venir Nitouche
 Qui composoit si bien sa bouche :
 Le sucre n'auroit point fondu⁵⁷
 Sur son pilot⁵⁸ si bien fendu.
 Il ne venoit qu'après les autres,
 Ce bon ami comme le nôtre
 De l'illustre et savant André
 Qui l'avoit un peu retardé.
 Chacun avoit joint sa chacune
 Suivant son goût, ou blonde, ou brune.
 Que⁵⁹ faisoit beau voir cet essaim
 Mi-douillette, mi-capucin,
 Côtoyer le joli rivage
 De l'Aber⁶⁰, agréable plage !

La galerie des portraits s'étoffe de huit Capucins bien réels – la totalité des frères de Roscoff, peut-être⁶¹ – mais d'identification délicate, en dehors de Grégoire de Rostrenen, du «bon abbé Timothée» – Timothée de Quimper, gardien (supérieur) des années 1730-1732 – et du frère Didace – Didace de Carhaix, frère laïc⁶². La rapidité de rotation des religieux entre les maisons de la province⁶³, notre ignorance générale des noms patronymiques avant 1750⁶⁴, la récurrence des mêmes noms de religion d'une génération à l'autre et surtout la minceur des archives laissées par les différents couvents réduisent sévèrement les possibilités d'identification. Les trois demoiselles

⁵⁷ La formule est ici décalquée d'une expression anglaise («*butter wouldn't melt in his mouth*») employée pour dire l'apparente froideur d'une fausse dévote : «le beurre n'aurait pas fondu sur sa bouche», et pourtant...

⁵⁸ Il s'agit ici d'une référence burlesque pour désigner le sexe masculin.

⁵⁹ Le Guennec a écrit «Qui».

⁶⁰ L'anse de Laber, que les *Annales roscovites*..., *op. cit.*, décrivent en ces termes (p. 1) : «il est probable même que l'anse de l'Haber, formée du côté du couchant par la langue de terre de Perc'haridy et de celui du levant par Roscoff fut le premier port des pêcheurs de ce bourg».

⁶¹ Cf. les effectifs disponibles pour les décennies suivantes : 8 Capucins en 1756, 6 Pères et 2 laïcs (Biblio. fr. prov., ms. 1153), 7 en 1768 (Biblio. nat. France, ms. fr. 13857-13858).

⁶² Frère laïc, il a fait profession le 17 novembre 1726 et se trouve au couvent de Quimperlé en 1756. «Hyacinthe» est peut-être Hyacinthe de Quimper, profès du 22 janvier 1722, «André» André de Châteaulin, profès du 17 novembre 1726 (Biblio. fr. prov., ms. 1153).⁶³ Dès 1738, les responsables du couvent, connus par divers actes liés à la construction d'un bâtiment (Arch. dép. Finistère, 14 H 10), n'ont rien de commun avec ceux de 1732.

⁶⁴ Sur les deux religieux dénommés par un patronyme, l'un doit être maître des novices («Romé, ce maître capucin») : le fichier de la Biblio. fr. prov. comporte une entrée «Romey» mais qui n'est suivie d'aucune information ; aucune entrée, en revanche, pour «Gouvillo» ou «Gouvello».

sont flanquées de trois jeunes hommes, issus du même milieu bourgeois et commerçant : Penanprat⁶⁵, qui n'est autre que le demi-frère des Coranlay⁶⁶, La Palue⁶⁷ et Larvor⁶⁸ qui sont sans doute des marchands de Saint-Pol-de-Léon. Un tel équipage offre au perfide narrateur une trop belle occasion de peindre les religieux en flagrant délit de galanterie : il exprime la chose sur un ton qui va de l'ironie – Philothée est la «dirigée» de François de Sales dans l'*Introduction à la vie dévote* – à la franche grivoiserie. La mise au jour de l'hypocrisie dévote est, naturellement, la leçon à retenir : le surnom de «Nitouche⁶⁹» vient la flétrir chez l'un des religieux mais elle est, on s'en doute, commune à tous les promeneurs. Après cet intermède rabelaisien, la mythologie reprend ses droits : une tirade évoquée par Louis Le Guennec fait paraître Phœbus, Zéphyr et Neptune, suivis des néréides, dryades, tritons, naïades et dieux marins, cependant que Pan joue de la flûte sous un hêtre et que «l'infortunée Philomèle oubliait ses malheurs»...

Et sur ces bords, au lieu de fleurs,
 Brilloit l'éclat des coquillages
 Oh ! le joli pèlerinage !
 Mais ne sommes-nous pas bien près
 De Santec ? J'en suis aux regrets,
 Je me plaisais bien dans la route...
 Ma muse à présent en déroute
 Ne peut s'approcher sans frémir
 De la scène qui va s'ouvrir.
 Déjà, l'on découvre la porte
 De la maison où la cohorte
 Devoit savourer à loisir
 Cet innocent et doux plaisir.
 Voici donc la fin du voyage :
 On entre, on monte... quel outrage !
 (*le reste déchiré*)

Faut-il regretter la déchirure, fruit du hasard ou d'une prude censure ? La conservation de quelques bribes (peu parlantes) du dernier chant ne permet pas vraiment d'en décider. Nous ne saurons donc pas jusqu'où le poète a poussé l'audace de son jeu

⁶⁵ Bernard Guillou, s' de Penanprat, 1699-1777, coté 15 livres au rôle de capitation du tiers en 1739, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 4117.

⁶⁶ Il est en effet le fils, en premier mariage, de Marie-Anne Le Maigre, qui épousa après son veuvage Guillaume Coranlay. Lui aussi peut être considéré comme un dévot : en 1744, il sollicite, avec d'autres paroissiens de Roscoff, la fondation d'une confrérie du Sacré-Cœur, Arch. dép. Finistère, 233 G 40.

⁶⁷ «le sieur de la Pallue l'abbé», coté 9 livres 9 sous en 1739, qualifié de «marinnier» en 1742, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 4117.

⁶⁸ «La veuve de François Larvor, marchande, 17 L. 17 s.», Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 4117, rôle de capitation de 1739.

⁶⁹ «On dit aussi d'un hypocrite qu'il fait bien la *sainte Nitouche*» (Furetière).

littéraire. Car nous étions prévenus d'entrée : ce n'était qu'un jeu «et pas du tout une satire». La *Capucinade* de Roscoff n'est pas un brûlot dénonciateur, ni même médisant : elle est surtout une aimable (?) plaisanterie au sein d'un petit milieu complice, la jeunesse dorée de la côte léonarde des années 1730. Elle n'en témoigne pas moins d'une capacité de détournement, sinon de subversion, qui mérite attention au cœur du «saint Léon» du XVIII^e siècle, à l'heure même où Grégoire de Rostrenen écrit – parlant d'expérience, sans doute – qu'«à Roscoff on sert Dieu avec édification⁷⁰». Le détournement littéraire n'est pas le plus neuf : la vogue burlesque renvoie plutôt au siècle précédent et les références rabelaisiennes n'ont rien de spécifiquement «moderne». Mais l'épopée s'inscrit dans l'air du temps par de multiples aspects : pique-nique et formes nouvelles de sociabilité, promenade et «désir du rivage⁷¹», sucreries et revendication plus ouverte d'un plaisir gourmand⁷²... jusque chez des religieux réputés pour leur ascétisme mais désormais engagés dans un temps d'«honnête médiocrité» (B. Dompnier⁷³). Par ses sous-entendus libertins, par ses rapprochements avec Watteau ou Montesquieu, le poème roscovite fait figure d'écho, légèrement décalé, de «ce temps de l'aimable Régence, où l'on fit tout excepté pénitence» (Voltaire). Il y a loin, sans doute, du pique-nique de Santec aux soupers du régent. Mais l'auteur a beau s'en défendre, sa *Capucinade* témoigne bien des bornes désormais possibles du persiflage, sinon de la dérision gratuite : avant même les grandes attaques des Lumières, religieux et dévots sont désormais des cibles faciles, jusque dans leur entourage immédiat. Le recul des courbes de vocations, bien établi pour les ordres religieux masculins dès le début du XVIII^e siècle, n'aurait-il pas à voir avec cette perte de prestige⁷⁴ dans les milieux mêmes qui, jusqu'alors, avaient assuré leur recrutement ? Replacée dans son contexte et pour une part relativisée dans sa malice, la *Capucinade* de Roscoff n'en devient pas pour autant anodine.

Georges PROVOST

maître de conférences d'histoire moderne,
université Rennes 2 - CERHIO-CNRS UMR 6258

⁷⁰ GRÉGOIRE de ROSTRENE, *Dictionnaire français-celtique...*, op. cit., t. II, p. 340.

⁷¹ CORBIN, Alain, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, Aubier, 1988.

⁷² QUELLIER, Florent, *Gourmandise. Histoire d'un péché capital*, Paris, Flammarion, 2010.

⁷³ «sans panache mais aussi sans difficultés majeures», DOMPNIER, Bernard, *Enquête au pays des frères des anges...*, op. cit., p. 184-185.

⁷⁴ Sur la chute du recrutement, *Id., ibid.*, p. 52-53 ; DINET, Dominique, *Vocation et fidélité : recrutement des réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Economica, 1988. Sur l'évolution de la représentation sociale du Capucin, DOMPNIER, Bernard, «Les capucins de France dans les dernières décennies de l'Ancien Régime», dans Yves KRUMENACKER (dir.), *Religieux et religieuses pendant la Révolution 1770-1820*, Lyon, 1995, t. I, p. 239-262 (en particulier p. 255). En Bretagne, les chapitres généraux des Capucins soulignent, dans les années 1760, le relâchement de la discipline et le discrédit qui en résulte chez les séculiers, MINOIS, Georges, *Les religieux en Bretagne sous l'Ancien Régime*, Rennes, Ouest-France, 1989, p. 225-228.

